

Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
Agence française pour la biodiversité (AFB)

AVIS DE VACANCE DE POSTE

A pourvoir par un fonctionnaire ou par un agent en CDI régi par le quasi-statut

Classification :	Catégorie A
Fonction :	Chargé(e) de mission «usages professionnels et de loisirs»
Affectation :	Direction parcs naturels marins, parcs nationaux et territoires – Parc naturel marin de la Martinique
Positionnement hiérarchique :	Sous l'autorité du directeur délégué du Parc naturel marin de la Martinique
Résidence administrative :	Fort de France
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à pourvoir à temps complet

Description de l'emploi

Contexte :

L'Agence française pour la biodiversité créée le 1^{er} janvier 2017 est un établissement public du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer qui exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

Elle vient en appui aux acteurs publics mais travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques. Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité.

Issue du regroupement de l'Agence des aires marines protégées, de l'Atelier technique des espaces naturels, de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et de Parcs nationaux de France, l'Agence française pour la biodiversité est composée de 1 200 agents répartis sur l'ensemble du territoire français en métropole et outre-mer.

Les nombreuses missions confiées à l'Agence s'articulent, au plus près des territoires, au sein de 4 directions métiers, d'une mission communication et d'un secrétariat général.

Le Parc naturel marin de Martinique a été créé par le décret le 5 mai 2017. Il est le deuxième plus grand parc naturel marin qui s'étend sur les 47 340 km² de mer qui entourent la Martinique, soit sur l'ensemble de la zone économique exclusive. Ce périmètre est cohérent d'un point de vue écologique prenant en compte à la fois les habitats côtiers (mangroves, herbiers, communautés coralliennes...) et ceux du large, mais aussi les espèces (crustacés, poissons côtiers et grands pélagiques, tortues, cétacés, oiseaux marins...). Ce périmètre, qui concerne toutes les communes littorales et tous les usages, offre ainsi les meilleures perspectives pour répondre aux objectifs de protection du patrimoine naturel et de développement durable des activités.

Les parcs naturels marins sont gérés par l'Agence française pour la biodiversité (AFB), créée le 1er janvier 2017 par regroupement de 4 structures. C'est un établissement public du ministère de la Transition Ecologique et Solidaire qui exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, de la préservation, de la gestion et de la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

L'équipe du parc sera composée au démarrage de 5 personnes et sera renforcée par la suite. Des personnels recrutés pour des missions ponctuelles pourront compléter l'équipe.

Description du poste

Mission :

Dans les premières années, le(a) chargé(e) de mission participera activement à l'élaboration du plan de gestion du Parc naturel marin : synthèse des connaissances, appui technique et animation de groupes de travail pour identifier les enjeux principaux, définir les finalités et niveaux d'exigence relatifs au patrimoine naturel, construction et renseignement du tableau de bord.

L'ensemble de ce travail sera réalisé en relation avec les services de l'agence et par le développement et l'animation du réseau d'acteurs impliqués dans ces domaines.

Après l'adoption du plan de gestion, il sera chargé de sa mise en œuvre dans son domaine de compétence : définition des programmes d'actions annuels et montage / suivi de projets.

Il (elle) devra valoriser et présenter les projets et les actions réalisés, aux membres du conseil de gestion et aux acteurs du Parc.

Le(a) chargé(e) de mission réalise les expertises auprès du Conseil de gestion du parc naturel marin sur les projets et activités relevant de son domaine de compétences intervenant dans le périmètre du Parc.

Activités principales :

- Préparer et mettre en œuvre le plan de gestion et le plan d'action.
- Piloter des projets dans le respect des procédures administratives (du cahier des charges à l'évaluation)
- Acquérir et organiser les informations et la connaissance sur sa thématique (veille...)
- Instruire les avis en collaboration avec les autres chargés de mission et en mobilisant l'expertise en interne et en externe
- Participation et animation de réseaux thématiques en interne et en externe

Relations liées au poste

Relations internes

Tous les services de l'AFB

Relations externes

Elus, services de l'Etat, scientifiques, usagers de la mer

Profil recherché

- Fonctionnaire de catégorie A, de niveau BAC +5 et justifiant d'une expérience le domaine considéré

Compétences et qualités requises

Connaissances :

- Connaissance des différents usages du milieu marin, et particulièrement de l'activité de pêche et de la gestion des pêches
- Une connaissance des enjeux et des spécificités du territoire concerné ou d'outre-mer, et de ses acteurs serait un plus.
- Connaissance des aires marines protégées (fonctionnement, enjeux...)

Savoir-faire opérationnel

- Piloter des projets (du cahier des charges à l'évaluation)
- Analyser et interpréter des données
- Rédiger divers types de documents (note, rapport, support de communication...)
- Avoir un esprit de synthèse
- Animer des réunions et conduire la concertation
- Capacité à embarquer

Savoir-être professionnel

- Autonomie
- Méthode et organisation
- Réactivité
- Adaptabilité

- Capacité d'écoute et de négociation
- Travail en équipe

Déposer une candidature

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) sous la référence DPPT/USPLMAR/F par courriel à recrutement@afbiodiversite.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 18 octobre 2017